

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an CAHORS ville..... 8 fr. LOT et Départements limitrophes...... 3 fr. 9 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse. Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

RÉCLAMES..... 50 —

Ils sont nombreux, dans les antichambres des ministères, ceux qui chuchotent, avec le sourire de quelqu'un qui sait beaucoup mais qui veut être discret : « Evidemment le « bloc » » est un amas de canailles; le père » Combes est un sot et son fils... » Seul, leur regard semble continuer la phrase; ils ne poussent pas, en effet, leur besoin de faire des confidences jusqu'à s'exposer aux rigueurs des lois pénales.

Rarement, pour les innombrables faveurs qu'ils sollicitent et obtiennent ils s'adressent au cabinet du ministre. Nous disons rarement, car il ne faut pas croire que l'entourage immédiat d'un Ministre de la République soit exclusivement composé de personnalités dévouées aux idées républicaines. La congrégation est rusée et ses disciples sont rompus aux exercices d'assouplissement Aussi n'est-il pas rare qu'un ministre qui passe, à juste titre, pour un sincère anti-clérical, choisisse pour une mission de confiance une créature indirectement mise en avant par les bons pères.

Là, cependant, le mal n'est pas tout à fait sans remède ; il se trouve des dévouements réels qui compensent et même quelquefois annihilent les trahisons.

Il n'en est malheureusement pas toujours de même dans nos grandes

Ici, généralement, les ennemis du cabinet peuvent s'adresser avec la certitude d'être accueillis avec sympathie. Une haine commune n'unitelle pas étroitement comme l'amitié? Et, sur la proposition de ses « éminents chefs de service », le ministre signe un peu à l'aveuglette — il a tant à signer! - et le tour est joué. Tartuffe a un allié de plus dans la mai-

Certes, le Gouvernement actuel a heureusement agi en activant la laïcisation de nos écoles; mais ne serait-il pas également urgent de laïciser nos grandes administrations publiques? - N'est-il pas imprudent de laisser à la tête de nos grands services des fonctionnaires, détenteurs d'une partie de la puissance publique, puissance dont ils usent souvent pour combattre le régime sous lequel le pays a entendu se placer? Il était temps d'imposer aux congrégations le respect des lois; mais les croit-on déjà assez soumises pour confier à leurs membres « en civil » le pouvoir de contribuer à assurer l'exécution de ces mêmes lois?

La « mainmise » des congrégations sur les postes qui sont au sommet de la hiérarchie judiciaire, administrative et militaire est un danger permanent dans un pays où le système antilibéral de la centralisation est poussé jusqu'à l'extravagance.

Sans doute, l'autorité municipale n'en réfère plus au Premier Consul pour prendre un arrèté interdisant aux chiens non muselés la circulation dans les rues. Il n'en est pas moins vrai que, pour presque tout, l'impulsion vient du centre; si, à ce poste central, se trouve un soldat du camp ennemi, l'ordre donné, la mesure prise iront souvent à l'encontre des désirs de la majorité républicaine.

Les Chambres évidemment ont, par voie de question ou d'interpellation le Pouvoir de demander des explications aux Ministres responsables.

Malheureusement, les membres du Parlement ignorent souvent ce qui se passe; les rapporteurs de budgets eux-miemes n'ont généralement pas le temps de vérifier le fonctionnement de tous listrouages de cette complexe machine appelée « un département ministériel ».

Et d'ailleurs, l'exécutif cherche toujours à « rouler » le législatif, trop souvent, il y parvient; lisez pour vous en convaincre, quelques rapports de budgets à la Chambre et au Sénat.

Si les représentants du pays républicain voulaient, un beau jour, user officacement de leur droit, de leur deces et combien de gaspillages seraient supprimés...

La République en irait-elle plus

ALBERT DONELLI.

Chambre des Députés

Séance du 12 janvier 1904 PRÉSIDENCE DE M. RAULINE, DOYEN D'AGE

La rentrée des Chambres s'est effectuée mardi à 2 heures.

M. Rauline, doyen d'âge, en l'absence de M. Turigny, occupe le fauteuil de la présidence, assisté des 6 plus jeunes députés.

Dès que la séance est ouverte, M. Rauline prononce un discours au cours Présidence de M. Wallon, Doyen D'AGE duquel il parle en faveur de la liberté pour les congrégations.

Il fait appel à la liberté des consciences, à l'union des cœurs.

« Les vieillards se répètent volontiers, dit-il en terminant, si ce vœu vous paraît importun, vous le pardonnerez à votre doyen. Je suis de ceux qui n'ont plus l'espoir d'une longue existence et qui n'en sont que plus fondés à souhaiter de vivre leurs derniers jours dans une France pacifiée et réconciliée. »

Des applaudissements presque unanimes accueillent les paroles de M. Rauline, car la Chambre tient à manifester sa plus grande déférence envers son doyen d'âge.

M. Rauline donne lecture de la lettre suivante de M. Bourgeois, ancien président de la Chambre:

« Monsieur le président et cher collègue,

Je n'ai pu présider les dernières séances de la Chambre et la prévenir personnellement que pour les tristes raisons de famille qui sont connues de tous je ne me sentais ni la liberté de temps et d'esprit, ni les forces nécessaires pour assumer une fois encore les responsabilités des hautes fonctions qu'à deux reprises elle m'a fait l'honneur de me confier. (Applaudissements unanimes.) Voulez-vous être mon interprète auprès de mes collègues et leur dire avec mes profonds regrets la reconnaissance émue que je garde à la majorité républicaine pour la confiance qu'elle m'a témoignée, à la Chambre tout entière pour la sympathie dont elle n'a cessé de m'entourer et sans laquelle il ne m'eût pas même été possible de conserver jusqu'à son terme un mandat que j'ai si imparfaitement rempli. Je sais toute l'étendue de la dette que j'ai contractée envers mes collègues. Dites-leur bien, mon cher président, que je ne me croirai jamais quitte envers eux.

» Veuillez agréer, monsieur le président et cher collègue, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués. Vifs applaudissements sur tous les

Il est ensuite procédé au tirage au sort des bureaux.

Les cléricaux et les progressistes ont décidé de se compter sur le nom de l'un d'entre eux: c'est M. Bertrand, député de la Marne, qui sera le concurrent du candidat des républicains, M. Brisson.

Les résultats donnent :

LE PRÉSIDENT

Votants, 536; bulletins blancs ou nuls, 28; suffrages exprimée, 508; majorité absolue, 255.

Ont obtenu: MM. Henri Brisson, 257 voix; Paul Bertrand, 219; divers, 32. M. Henri Brisson est donc proclamé président de la Chambre pour 1904. Cette proclamation est accueillie sur les bancs de la gauche par des applau-

dissements vifs et prolongés. LES VICE-PRÉSIDENTS

Votants, 449; blancs, 2; suffrages exprimés, 447; majorité absolue, 249. Ont obtenu: MM. Etienne, 405 voix; Lockroy, 269; Gerville-Réache, 255; Guillain, 254; Jaurès, 199; Dubief, 190; diverses, 31.

MM Etienne, Lockroy, Gerville-Réache et Guillain sont donc proclamés vice-présidents.

LES SECRÉTAIRES

Ont obtenu: MM. Lebrun, 334 voix; François Carnot, 320; Fernand David, 308; Lauraine, 304; Couyba, 301;

voir de contrôle, combien d'impruden- Devèze, 279; de l'Estourbeillon, 200: | incidents confus qui ont amené l'échec | Chambon, 182; Abel Bernard, 182. MM. Lebrun, Carnot, Fernand David,

Lauraine, Couyba et Devèze sont donc élus secrétaires.

Un secon! tour de scrutin sera nécessaire pour l'élection des deux autres secrétaires.

LES QUESTEURS

Les mêmes questeurs sont réélus : MM Lechevallier, 351 voix; Pajot, 326; Chapuis, 306.

Le scrutin terminé, la séance est

Sénat

Séance du 12 Janvier 1904.

La séance de rentrée au Sénat a été présidée par M. Wallon, doyen d'âge, qui prononce un discours dans lequel il parle en faveur des congrégations, M. Wallon s'attache en outre de défendre les droits du Sénat.

La première partie du discours de M. Wallon a été accueillie par des protestations de la part des répu-

Après le tirage au sort des bureaux la séance est levée.

Les Démissions du groupe radical socialiste

un grand nombre de membres du groupe radical-socialiste, écœurés de l'attitude des républicains contre M. Jaurès ont adressé au président de ce groupe, leur démission..

Voici le texte de la lettre de démis-

« Monsieur le président,

» Le résultat de l'élection des quatre vice-présidents de la Chambre, résultat qui est la conséquence de la décision prise par le groupe radical socialiste d'opposer quand-même et malgré la décision du comité des gauches une candidature à celle des vice-présidents sortants, nous apparaît comme une première atteinte portée à cette discipline du bloc qui a fait jusqu'à ce jour la force de la majo-

> Le groupe radical socialiste a assumé, par cette décision, une responsabilité que les évènements font lourdement peser sur lui et que nous ne voulons pas partager. Nous ne saurions nous associer plus longtemps à une politique qui semble s'orienter vers la dénonciation du pacte qui nous lie au groupe qui a toutes nos sympathies, et dont le programme et le plus rapproché du nôtre. Nous avons, en conséquence, l'honneur de vous adresser notre démission. >

* * Les 49 dèputés qui ont donné leur démission du gauche radicale socialiste se sont réunis hier et ont décidé de constituer un nouveau groupe qui s'appelle groupe radical socialiste; ils ont signé la déclaration suivante :

« Les députés radicaux socialistes soussignés ; décidés à maintenir l'union de plus en plus étroite avec tous les groupes de la majorité » Pénétrés de la nécessité d'un ac-

cord loyal avec le groupe socialiste dont le concours n'a jamais fait défaut à la politique du bloc

» Résolus à poursuivre la réalisation du programme radical socialiste et à soutenir énergiquement l'œuvre de défence laïque et d'action démocratique du gouvernement, se sont réunis et constitués en un groupe qui prend le titre de gauche radicale socia-

D'autre part, voici le texte de l'ordre du jour voté par le groupe radical socia-

« Le groupe radical socialiste, se félicitant de l'élection du citoyen Brisson comme président de la Chambre, élection qui est l'œuvre commune des républicains du bloc; regrettant les

à la vice-présidence descitoyens Jaurès et Dubief, pour lesquels il a une commune sympathie, et décide à continuer la politique du Gouvernement en maintenant le bloc de gauche avec les concours aussi bien des socialistes que des autres éléments de la majorité, demande aux membres démis-sionnaires de revenir sur leur démission dans l'intérêt supérieur du parti radical socialiste et passe à l'ordre du jour. »

INFORMATIONS

Le Transport « la Vienne »

On est toujours sans nouvelles de la Vienne et du Galilée.

Parmi les hypothèses émises au sujet du sort de la Vienne était celle que ce transport aurait eu une collision avec le vapeur Emile de Bordeaux, et aurait coulé avec le navire abordeur.

L'absence de nouvelles de l'Emile donnait quelque créance à cette supposition; mais on télégraphie de Bordeaux que le vapeur Emile est arrivé depuis trois jours à Alicante, a'où il repart aujourd'hui même pour Rouen, après avoir complété son char-

Le ministre de la marine vient de recevoir la dépêche suivante :

Tanger 13 janvier, 10 h. 20 matin. « Galilée à Marine, Paris:

Aucune trace de la Vienne.

Après l'élection des vice-présidents, La Responsabilité des instituteurs M. Charles Chaumet, député de la Gironde, a prévenu le ministre de l'instruction publique que dans une

des prochaines séances de la Chambre, il lui poserait une question sur la responsabilité des instituteurs durant les heures de service qui leur sont imposées en dehors des heures de classe.

Les Retraites ouvrières

La commission d'assurance et de prévoyance sociale, abordant l'examen des titres de la loi des retraites concernant les dispositions transitoires, a décidé que les ouvriers âgés de soixante-cinq ans au jour de la promulgation de la loi, et justifiant des cinq années de nationalité francaise, auraient droit à une retraite de 120 francs.

La Délimitation du Niger au Lac Tchad

La commission franco-anglaise de délimitation du Niger au lac Tchad, partie de Machena le 22 novembre, arrivera dans quelques semaines au lac Tchad et aura ainsi terminé ses

Jusqu'ici la position des localités mentionnées dans l'accord anglo-francais de 1898 a été reconnue comme assez exactement indiquée sur la carte; toutefois Matan-Kari, à l'est du Sokoto, point très important que l'on croyait dans la sphère française, est au contraire à cinq milles de la frontière du côté anglais.

Les commissaires se sont montrés pleins de cordialité les uns envers les

La délimitation des frontières ainsi établie ne permet cependant pas à la France de relier facilement le Niger au lac Tchad. Les Français, pour établir les communications qui leur manquent, seraient obligés de demander de grands sacrifices de territoire à l'Angleterre.

Russie et Japon

DERNIÈRES NÉGOCIATIONS

La réplique du Japon sera très prochainement remise au baron de Rosen. On estime généralement que cette réplique constituera le dernier acte des négociations.

Hier matin, le ministre de la marine, représentant le président du conseil, indisposé, a été reçu par l'empereur en audience particulière, ainsi que le ministre des affaires étrangères et le marquis Ito.

Le ministre des Etats-Unis à Tokio | l'Eglise sans que, certes, nous y soyons a télégraphié au département d'Etat que le Japon remettrait sa réponse à la Russie probablement avant la fin de la semaine, mais peut-être aussi seulement dans huit jours.

« Modus Vivendi » avec le Brésil

A la suite d'un nouvel échange de Notes entre M. Decrais, ministre de France, et M. de Rio Branco, ministre des affaires étrangères, le modus vivendi est rétabli. Les deux ministres ont convenu que le délai de dénonciation serait d'une année au lieu de six

Le récent incident est donc ainsi terminé d'une façon amicale.

Petites Nouvelles

- La Cour d'assises du Finistère a condamné à mort le nommé Pierre Nicolas, cultivateur, accusé de tentative de parricide.

— Le Refuge de Tours va être prochainement fermé.

- Le Ministère de la guerre a décidé la laïcisation de l'hôpital de Bour-

- M. Waldeck - Rousseau souffre d'une affection de foie. Les médecins ne sont pas encore fixés sur la gravité de la maladie.

- Le député et abbé allemand Delsor, expulsé de France, a publié une lettre de protestation dans un journal allemand, contre l'arrêté d'expulsion.

- Un ancien gardien de la paix, le reste à l'avenant!» Guerin, interne a l'asile d'aliénés de Ville-Evrard, a été enlevé et conduit à Bruxelles: Guérin aurait été interné à la suite de machinations de la part de sa femme.

Ce serait M. Jacques Dhur, rédacteur au Journal, qui serait l'auteur de l'enlèvement.

- L'Action poursuivie en la personne de Laurent Tailhade, de Bérenger et de Charbonnel, devant la Cour d'Assises du Finistère, par le curé du Camaret, a été acquittée. Le curé Le Braz a été condamné aux dépens.

Grève de Curés

Celle-là est bien bonne! J'oserai même dire qu'elle est excellente!

On nous accuse de persécuter la religion catholique parce que nous prions les congréganistes d'aller enseigner ail-

Accusation évidemment stupide! Nous ne faisons que remettre la religion catholique à sa place, qui est l'Eglise, lieu spécialement consacré au culte, et non pas à l'école, endroit exclusivement consacré à l'enseignement.

Si l'idée baroque nous venait un jour d'envoyer les élèves apprendre la géographie dans les temples catholiques et d'installer le tableau noir devant l'autel, les curés nous mettraient proprement à la porte avec notre matériel. Ils nous feraient remarquer que nous n'avons pas à | colère du parti socialiste répudié, son enseigner là où ils disent la messe, et indifférence à la politique ministéqu'au surplus, il existe des salles tout ex- rielle, la chute du cabinet prise entre près pour y apprendre à lire aux enfants. En quoi, je m'empresse de le reconnaître, ils auraient mille fois raison! Ils remettraient chaque chose à sa place; ils sépareraient l'Eglise de l'école, voilà tout. Et chacun nous tiendrait pour fous, si nous prétendions alors que les curés persécutent l'école, tout simplement parce qu'ils nous interdiraient de la faire là où se pratique leur religion.

Eh! bien, que leur demandons-nous ? tout bonnement de ne pas faire à l'école ce qu'ils ne voudraient pas qu'on fit à l'Eglise. Ne pas davantage introduire la religion dans la classe, que nous n'introduisons la classe dans la religion. Nous demandons qu'elles restent séparées.

Et cependant, parce que les congréganistes quittent l'enseignement, vous savez quel acharnement nos adversaires mettent à se prétendre persécutés dans

leur foi. Je me demande ce qu'ils vont trouver à dire contre les curés qui s'en vont de laisser prendre.

pour quelque chose.

Trois curés parisiens viennent d'envoyer simultanément leur démission à l'archevêque de Paris. Des bruits bizarres circulaient. Un de nos confrères a voulu connaître la vérité. Il l'a demandée aux

démissionnaires eux-mêmes. O stupéfaction! voilà que les curés se déclarent persécutés ! et par qui ! Seigneur! Par l'Eglise elle-même!

Notre situation, déclarent-ils, devient « de plus en plus précaire ». C'est au point qu'il y a parmi les curés «une sorte de tendance à la grève ».

Il paraît que le métier ne nourrit pas toujours son homme; aussi nos gaillards, qui ne travaillent pas pour l'amour de l'art, le lâchent-ils sans plus attendre. Leur mécontentement est d'autant plus grand qu'ils voient d'autres curés se faire de solides rentes.

« Les prêtres des paroisses riches, dit le curé interrogé, touchent un casuel relativement très élevé pour un ministère relativement très agréable et point trop fatigant (ce « relativement » vaut à lui seul un poème) tandis que pour un ministère infiniment dur les prêtres des paroisses pauvres sont fort mal payés. Exemple; dans une paroisse riche, il est bien rare que le vicaire qui fait un baptème ne trouve pas, au fond du sac de dragées qui lui est destiné, une pièce d'or, et quelquesois même un billet de banque. L'usage le veut ainsi. Dans une paroisse pauvre, au contraire, un vicaire pourra faire trente baptèmes de suite sans rencontrer pareille bonne fortune. Que dis-je? Non seulement il ne trouvera pas au fond du sac de dragées qui lui peut échoir, ni billet de banque, mais on ne pensera même que par exception à lui offrir les bonbons traditionnels. Et

Bref, ce brave homme de curé en a assez de faire des baptèmes et des mariages et des enterrements pour les beaux yeux du Saint-Esprit ! il en a assez de ne jamais rien trouver au fond du sac. Aussi avait-il proposé qu'on centralisât dans une caisse spéciale tout le « casuel » du clergé parisien pour que l'argent fût ensuite équitablement réparti entre tous les curés de la capitale. Vous devinez de quelle manière il a été rabroué.

Aussi s'en va-t-il et laisse-t-il entendre que l'idée d'une grève a germé dans quelques cerveaux ecclésiastiques.

Cela ne serait pas banal et si, ce jourlà, l'Eglise se prétendait persécutée, elle n'en pourrait pas accuser les jacobins du Gouvernement.

Emile LAPORTE.

REVUE DE LA PRESSE

Les journaux de mercredi s'occupent de l'échec de M. Jaurès contre lequel les cléricaux et les progressistes se sont ligués. Les journaux républicains s'élèvent contre cette manœuvre à laquelle imalheureusement se sont prêtės quelques radicaux et socialistes.

Dans l'Action, M. Viviani écrit:

« En écartant Jaurès du fauteuil, on a voulu desceller le bloc, désorienter la politique, modifier les plans de campagne arrêtés. On escompte la la neutralité malveillante des socialistes et l'intrigue agissante de quelques progressistes. »

M. Clémenceau dans l'Aurore, prend vivement à partie M. Gerville-Réache, qui a toujours était un hésitant, un intrigant, poussé par une ambition effrénées.

M. Gerville-Réache, dit-il, est mulâtre, en politique aussi bien qu'ethniquement. C'est un mélange hybride d'éléments mal accordés.

Quant au rôle qu'a joué M. Dubief dans cette élection, M. Clémenceau le regrette, maisil met en garde ses amis contre la coalition mélino-cléricale:

Nous devons seulement prendre garde à déjouer le plan d'opérations échelonnées, par lesquelles les clérico-modérés cherchent à produire une scission dans le bloc, en rejetant les socialistes hors de la majorité. Jaurès, heureusement, serait le dernier à s'y

Le Siècle dit que l'échec de M. Jaurès est une faute de la part de la majorité qui en l'espèce n'a fait preuve d'aucun esprit politique.

M. Maurice Sarraut, dans la Dépêche,

Si M. Gerville-Réache avait quelque pudeur il n'accepterait pas le bénéfice d'une victoire obtenue par d'aussi humiliants procédés et que le concours de la droite et les complicités que celle-ci a rencontrées à gauche lui ont seuls permis de remporter.

La faute politique commise par les auteurs responsables de la défaite de Jaurès est lourde. Nous souhaitons vivement que le parti républicain, jusqu'ici fort par son union, ne s'en trouve pas demain divisé et affaibli pour le plus grand profit de la réaction cléricale.

La presse cléricale ne cache pas son mécontement de l'élection de Brisson, mais se réjouit de l'échec de Jaurès.

De L'Express du Midi:

« Mais il est certaines besognes qui répugnent aux pires mauvais sujets. La majorité qui siège au Palais-Bourbon est composée d'hommes que les scrupules n'ont jamais embarrassé. Toutefois, c'était trop leur demander que d'exiger de tous le petit coup d'épaule nécessaire pour hisser Brisson au fauteuil présidentiel.

« Au dernier moment une centaine d'entre eux se sont récusés - laissant Jaurès sur le carreau et Brisson résister avec une peine infinie au concurrent qu'on lui avait opposé à la dernière séance. »

La Petite Gironde regrette que les députés n'aient pas élu président de la Chambre, M. Etienne:

« Si nous regrettons cette faute de tactique au point de vue politique, dit-elle, nous n'en saluons pas moins avec sympathie l'élection de M. Henri Brisson. On peut ne pas partager toutes les idées du président de la Chambre; il n'est personne qui ne s'incline devant la loyauté de son caractère, la fermeté de ses convictions, l'honnêteté de toute sa carrière. La Chambre a placé à sa tête un républicain intègre et respecté de tous, qui a fait ses preuves en dirigeant

Revue de la Presse locale

Dans Le Quercinois, « un lecteur » essaye de montrer combien l'allemand est nationaliste.

« L'idée de patrie, en Allemagne, s'affirme sur une idée que chez nous on voudrait aussi étouffer, l'idée de

Prenez le casque d'un soldat; qui lisez-vous : « Avec Dieu, pour le roi et la patrie. » Voyez son ceinturon avec l'inscription : Dieu avec nous. Et à l'heure de la lutte suprême, ils invo- | être trop intéressés à l'élection de quent et trouvent dans leur foi le cou- quelques candidats. rage nécessaire pour combattre et mourir. »

De la Défense:

« Il importe de dire et de repéter que le gouvernement qui préside aux destinées de notre pays et dont toute la politique — Combes le disait encore à la tribune avec cynisme, à la rentrée – consiste dans l'écrasement d'une partie de citoyens français, nous pousse rapidement vers la culbute révolutionnaire. »

Le Réveil signale l'appel adressé par l'Action Libérale du Quercy aux cléricaux ; il déclare que :

« Le but de cette proclamation in extremis est surtout de faire appel aux Riches et aux Pauvres. »

CHRONIQUE LOCALE

AVIS

Pour répondre au désir de quelques-uns de nos lecteurs, le Journal du Lot sera désormais daté des mercredis, vendredis et dimanches.

Ponts et Chaussées

L'Officiel publie le décret suivant du Président de la République :

Le titre d'ingénieur auxiliaire est substitué à celui de sous-ingénieur dans les corps des ponts et chaussées

et des mines. Il peut être conféré, soit aux conducteurs principaux des ponts et chaussées, soit aux contrôleurs principaux des mines, lorsqu'ils remplissent. depuis cinq ans au moins, les fonctions d'ingénieur.

Les dispositions des décrets, arrêtés et circulaires actuellement applicables aux sous-ingénieurs, notamment en ce qui concerne le traitement et l'âge d'admission à la retraite, seront applicables aux ingénieurs auxiliaires.

Certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin

Le Journal officiel publie un arrêté du ministre de l'instruction publique déclarant qu'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures s'ouvrira pour toute la France, le vendredi 4 mai

Les candidats pourront se faire inscrire, à Paris, à la Sorbonne, et dans les départements, au bureau de l'inspecteur d'académie jusqu'au 15 fé-

CAHORS

Tripatouillage d'urnes

M. l'abbé Viguié tient beaucoup à connaître mon avis sur les tripatouillages de listes électorales, et en outre, dans le numéro de la Défense de dimanche, il constate que je passe sous silence les « fraudes électorales? » de

C'est vrai; je n'en ai jamais rien dit, et pour cause: je les ignorais et les ignore encore.

Mais ce fait fût-il vrai, est-il très juste de dire que tous les républicains sont des tripatouilleurs d'urnes ? Une telle affirmation — sans preuves évidemment - se retournerait contre ceux qui la porteraient.

Dans tous les cas, puisque M. l'abbé Viguié y tient, je déclare que je blâme et condamne tous ceux qui truquent les scrutins; et tout comme M. l'abbé Viguié, à la veille des élections prochaines, dans le Journal du Lot. nous conseillerons aux électeurs de surveiller les scrutins et surtout les scrutateurs... certains scruteurs peut-

On m'assure en effet que quelques individus seraient décidés coûte que coûte à agir vigoureusement en faveur d'amis et que déjà des scrutateurs seraient désignés — déjà!... — pour faire la besogne nécessaire à assurer des succès : je promets, nous promettons que nos lecteurs seront invités à ouvrir l'œil et à ne permettre aucun tripatouillage.

Le parti républicain n'en a pas besoin pour triompher.

M. l'abbé Viguié avouera cependant qu'il est encore tôt pour parler de surveillance autour du scrutin. Il y a mieux à faire pour l'instant au point de vue du résultat des élections prochaines.

Quant au scrutin lui-méme, nous en reparlerons en temps voulu.

L. B.

Bureaux de la Chambre

A la suite du tirage au sort des bureaux, nos députés font partie des bureaux suivants de la Chambre:

M. Vival, 3º bureau; M. Lachièze, 7º bureau; M. Rey, 9º bureau.

Bureaux du Sénat

MM. Costes et Pauliac font partie du 1er bureau; M. Cocula, du 9e.

Commission départementale La commission départementale se réunira extraordinairement le 18 janvier à 2 heures de l'après-midi dans une des salles de la Préfecture.

Répartition des permis de culture

Nous croyons savoir que la Commission de répartition des permis de culture de tabac, se réunira prochainement.

Conférence Sébastien Faure

Samedi, 18 janvier, à 8 heures 1/2 du soir, au théâtre municipal de Cahors, Sébastien Faure fera une conférence publique et contradictoire sur le senti-

ment religieux. Les personnalités marquantes du monde religieux, nationaliste et clérical de la ville, sont invités par lettres particulières, à assister à la conférence et à prendre la parole.

Amicale des employés de la Préfecture

Hier soir, dans une réunion qui a eu lieu à 5 heures, les employés de la Préfecture ont décidé de se grouper en Association Mutuelle.

Enseignement primaire

Par arrêté préfectoral en date du 13 janvier 1904, Mlle Bastit est nommée déléguée dans les fonctions d'institutrice adjointe à l'école primaire supérieure de St-Céré, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1903-1904, en remplacement de Mlle Souliat, appelée à l'école primaire supérieure de Largen-

Société Agricole et Industrielle

La Société Agricole et Industrielle du Lot se réunira le samedi 16 janvier 1904, à 3 heures précises du soir, dans le lieu ordinaire de ses séances, au Conservatoire, rue du Lycée.

Le Président de la Société, Chevalier de la Légion d'honneur, Dr REY.

Ordre du jour :

1º Lecture du procès-verbal; 2º Présentation de nouveaux mem-

3º Scrutin de ballottage;

4º Communications diverses.

Officiers Ministériels Réunion extraordinaire des huissiers de l'arrondissement de Cahors : Les huissiers de l'arrondissement de Cahors, se sont réunis lundi, 11 courant, à 9 h. 1/2 du matin, dans la salle qui leur est réservée au Palais de Justice de Cahors, à l'effet de désigner deux délégués, pour représenter la Chambre de Cahors, à une réunion qui doit avoir lieu à Agen, (Lot-et-Garonne), le dimanche

17 courant. Ont été désignés:

MM. Daymard, Syndic, huissier à Duravel et Giustiniani, huissier à Cahors.

Délégués suppléants:

MM. Contou et Mourguès, huissiers à Cahors.

Adjudication

Madame Louis, née Cazes, libraire à Cahors, a été déclarée adjudicataire de diverses fourniture à effectuer au service vicinal du Lot, moyennant un rabais de 27 0/0 sur les prix du devis.

ansique du ame de lagre PROGRAMME DU 17 JANVIER 1904

Ronde des Petits Pierrots Bocs. Gavotte Stéphanie Gibulka. Keyer. La Statue (Ballet) Simple Aveu Thonie. Mazjantini José Erirti.

Allées Féncion, de 3 à 4 h.

Arrondissement de Cahors

Castelnau. - Service postal. - M. le Directeur des postes du Lot nous informe qu'il « fait examiner les questions qui font l'objet de notre entrefilet » relatif aux distributions des courriers dans le canton.

Nous l'en remercions et sommes convaincus qu'il reconnaîtra le bien fondé de nos réclamations ; nous espérons que, grace à ses bons offices, le service postal du canton sera sérieusement amélioré.

Mort subite. - Dimanche dernier, est morte subitement, dans l'Eglise de Castelnau-Montratier, à l'age de 55 ans, la nommée Antoinette Lasvenes, née Roubi, des suites d'une rupture d'ané-

Après les constations légales, le corps de la pauvre femme a été transporté à

Nous adressons à sa famille, dans le malheur qui la frappe, nos plus sincères condoléances.

Castelnau-Montratier. - Foire. -Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber toute la journée, la foire de Castelnau-Montratier a été relativement belle. Les foirails étaient assez bien garnis surtout celui des porcs gras.

Bœufs de travail, de 500 à 1000 fr., la

Vaches de travail, de 400 à 800 fr., la

Génisses et taurillons, de 250 à 500 fr. Bœufs gras, 36 le quintal. Vaches, 32 fr.

Porcs, de 45 à 47 fr., le quintal. Veaux, de 85 à 95 centimes, le kilo. Porcelets, de 20 à 50 fr., pièce. Halle aux grains. — B'é, 300 hect.

vendus à 16 fr. 25. Maïs, 150 hect. vendus à 10 fr. 50. Avoine, 60 hect. vendus à 7 fr. 50. Le tout l'hectolitre.

Volailles. - Poules, canards et dindons, 0 fr. 60 le kilog. Œufs, 1 fr. la douzaine.

Catus. - Concours de porcs gras. - Exhibition remarquable de nombreux et beaux animaux, qui confirmera une fois de plus la bonne renommée du concours déjà traditionnel de porcs gras de Catus.

Voici les lauréats:

1er prix, M. Delsol Martin, boucher à Catus; 2º prix, M. Boulzaguet Eliacin, à Canourgues (Junies): 3º prix, M. Moles Astié, à Catus ; 3° prix, ex-œquo, M. Verdié Baptiste, à Montgesty; 5° prix, M. Calmel, a Salvézou ; 6º M. Miermont, à Terrié (Catus) ; 7° prix, M. Lagrive à Flory (Catus); 8º M. Francoual à Laprade (Uzech).

La commission a eu quelque peine pour distribuer équitablement les primes tant était grand l'embarras du choix.

Néammoins, elle y a mis toute sa bonne volonté et espérons qu'elle aura su contenter la grande majorité des exposants.

Foire du 13 Janvier. - Elle a été abondamment fournie en marchandise et bétail de toute sorte. A noter une collection remarquable de porcs gras et un approvisionnement inaccoutumé de belles truffes.

Cours pratiqués:

Boufs gras, 32 à 35 fr. les 50 kilos, poids vif; bœufs d'attelage (en baisse); moutons gras, 0,80 le kilogr. (vente lente); moutons d'élevage, (se ressentent de la mévente des moutons de boucherie); porcs gras, de 43 à 48 fr. les 50 kilos, poids vif; porcelets, vente facile avec légère hausse ; oies grasses, 0,75 le kilogr.; foies d'oies, 2,50 à 2,80 le 1/2 kilo; truffe, 4 à 5 fr. le demi-kilo; œufs, 1 fr. la douzaine ; volaille grasse, cours ordinaire.

Sous la halle aux grains, le sac de 80 litres valait : Blé, 12,50 ; maïs, 9 fr. ; avoine, 6 fr.; pommes de terre, 2,75.

Francoules. - Des culottes pour rien. — On nous écrit:

Oh! le bel entrepôt! c'est le rêve des rêves, c'est l'ideal I on y trouve des marchandises du dernier bon marché: tout est pour rien, depuis les culottes jusqu'aux chaussettes. Ne riez pas, cet entrepôt va s'ouvrir sans retard, et la maison est en quête de clients, mais seulement de petits clients. Les papas et mamans qui voudraient faire la joie de leurs chéris n'en doivent pas moins être pré-

venus. Qui le croirait ? gratis, c'est-à-dire pour rieu, vous entendez bien, pour rien, des culottes, pour tous. A défaut de cela, le dépôt vous livrera un beau cache-tout, longue blouse ou grand tablier, un bonnet, un chapeau, des bottes, des galoches, les fillettes pourront encore faire choix d'une riche poupée parlant, capable de réciter dévotément le Pater, l'Ave, le Credo, ou l'Evangile du jour. Les garçonnets, eux, auront une carabine de dragon, ou une épée de Roland pour apprendre à combattre les mauvais pratiquants.

La Cité de St-Pierre (Francoulès) c'est ici que les dons précités sont annoncés — n'a donc rien à désirer.

Mais, tandis que cette alléchante nouvelle coule de ma plume, j'entends, à mes pieds, une voix sourde, mais distincte me dire: « Il n'est jamais question de donner chez nous, dit-elle ; c'est à beaucoup recevoir au contraire que nous nous sacrifions: nos vœux et les intérêts du ciel nous le prescrivent formellement. Nos bienfaits d'ailleurs ne vont qu'aux bons fidèles, à ceux que la grâce a touchés comme nous, et qui restent dévoués à notre fortune. »

Que j'étais naîf! Longtemps encore la voix m'a entretenu sur la simplicité de mon esprit, et voici les claires informations qu'elle a bien voulu me fournir.

D'abord, tout don accepté engage l'enfant à se rendre dans l'intervalle des classes, dans un certain pieux établissement où on les occupera dignement à prier pour les amis.

On lui fera admirer les vertus de Jonas, particulier qui dans le bon vieux temps eut le privilège d'aller faire une promenade dans le ventre de la baleine pour en ressortir l'instant d'après tout fier de sa prouesse. Bien entendu, les jeunes chrétiens doivent toujours ignorer que le monstre marin à un gosier très étroit, ignorance qui l'obligera à tenir pour vrai cette cocasse histoire. Que d'autres belles choses enfin, ils entendront! Après cela, ils auront la foi, mais quand il s'agira, pour eux, d'user de leurs droits de citoyens de reconnaître leurs in érêts les plus chers, ils se trouveront absolument incapables de raisonner, de réfléchir. N'ayant jamais appris à penser, ils ne penseront jamais par eux-mêmes ; leur ignorance les attachera, pieds et poings lies aux intrigants dont la foi n'égale pas le désir de domi-

Cette culotte soi-disant gratuite, fera perdre à l'enfant la plus grande qualité, la volonté; il sera l'esclave préparé par l'école de foi et de piété, celle qui prépare les fanatiques : Pauvres enfants!

En second lieu, les papas sont engagés par reconnaissance - le ciel leur en fait un devoir - à se soumettre à de tels bienfaiteurs: le jour du vote, ils devront déchirer le bulletin de leur opinion, s'ils en ont une, et porter résolument à l'urne celui qu'indiquera le généreux Comité. Tout cela est connu... la culotte n'est déjà plus bon marché!

Enfin, la maman veillera à ce que le papa ne s'émancipe pas trop: elle agira sur lui de façon à ce qu'il reste entièrement soumis aux seigneurs charitables. Si l'homme, tant soit peu clairvoyant, apercevait, malgré les bonnes grâces dont l'entourera, le rôle qu'il sera obligé de tenir plus tard, la femme aura soin de le rassurer, et par des caresses, de le ramener à une entière conversion.

J'estime, citoyens, qu'à ce prix une cu-

lotte et un fusil de bois sont chèrement payés. Que vous en semble?

JEAN DE L'URNE.

Cazals. - A propos de curés. - M. Lespinet, curé à Cazals, vient d'être nommé en la même qualité à Montcuq. Les journaux qui annoncent cette nomination restent muets quant à son successeur. Plusieurs noms sont mis en avant, mais cela nous importe peu.

Ce qui nous intéresse, c'est nous affirme-t-on, une pétition qui circule dans la commune, demandant au Président de la République de ne pas nommer de nouveau curé à Cazals.

Ce fait n'est pas banal et mérite d'être signalé.

A la chapelle; les offices ont lieu sans

Nous n'y voyons aucun inconvenient, bien au contraire. Il among transact to TO

Lauzès. — Bureau d'assistance. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot en date du 31 décembre 1903, M. Marcouly Père, ancien négociant à Lauzès, a été nommé membre de la Commission administrative du bureau d'assistance de

Les pouvoirs de Marcouly prendront fin le 31 décembre 1907.

Toutes nos felicitations à l'intègre républicain qu'est M. Marcouly. L'administration préfectorale ne pou-

vait faire un meilleur choix. Droits de place. - M. Labarrière

Antoine a été déclaré adjudicataire des droits de place pour une période de quatre années moyennant le prix annuel de Luzech. — Réception du nouveau

pasteur. - Dimanche dernier, à une heure de l'après-midi, l'autorité municipale de Luzech, escortée des membres de la Fabrique, recevait solennellement le nouveau curé. Trois conseillers municipaux, bien pensants, avaient répondu à l'invitation du maire.

Beaucoup de congratulations furent

Le nouveau curé assura qu'il resterait confiné dans l'exercice de son ministère : il ne fera pas de politique.

Nous prenons acte de sa déclaration et c'est la grace que nous lui souhaitons.

Puy-l'Evêque. - Arrêté du maire. - Le Maire de la commune de Puy-

Vu: 1º Les dispositions de la loi du 5 avril 1884, articles 94 et suivants;

2º Celles de la loi des 16-24 août 1790. sur l'organisation judiciaire : de la loi des 19-22 juillet 1791, sur l'organisation de la police municipale; de la loi des 28 septembre-6 octobre 1791, sur la police rurale; enfin, celles du livre IV du Code pénal, concernant les contraventions de police et des peines ;

Considérant:

Que les intermédiaires, revendeurs et revendeuses, font augmenter sensiblement le prix des denrées ;

Que l'intérêt de la population exige de fixer les heures à laquelle ils pourront acheter les denrées et comestibles mis en vente, les jours de foire, ainsi que les autres jours de la semaine.

Art. 1er. - Il est expressément défendu aux Commissionnaires, revendeurs et revendeuses, d'aller pour les achats à la rencontre des vendeurs de denrées et comestibles, dans toute l'étende de la commune, et de paraître et circuler sur le Marché, savoir: Lés jours de foires, avant une heure

et demie de l'après-midi.

Les autres jours de la semaine, avant dix heures du matin.

En outre, en aucun cas, ils ne pourront acheter hors de la limite du Marché, qui se tiendra à la Halle, au Marché-Couvert et sur le chemin de grande Communication Nº 44, à partir de la maison de M. Denugues, jusqu'à la mai-

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 6 | relevé par des nœuds bleu pale. Cette | da la baronne en regardant les deux

LA

MARIEUSE

PAR L. DE LASSERRE

Officier d'Académie

ces derniers, ainsi que la comtesse d'Ar-Raoul de Valence devait également

En partant de Ménard elle ne songeait qu'au plaisir qu'elle allait avoir, pendant les jours passés hors du château, avec

Mine de Ménard, en mère prudente,

Ne fallait-il pas qu'elle fût belle, désirable, pour plaire à ce coureur de dot, dont la comtesse semblait si entichée. Marguerite portait un élégant et gra-

Reproduction interdite aux journaux qui n'on pas de traite avec l'Agence Havas.

un nuage vaporeux.

quettes. Elle avait de grands yeux noirs, intelligents, trés abrités sous de fins sourcils

presque en ligne droite. d'une enfant.

A six heures, peu de temps avant de se mettre à table, presque tous les convives de M. de Bornier étaient réunis dans le salon, rempli de fleurs et de ver-

se placer près de la baronne de Puivray, nièce de Mme de Bornier, jeune femme à l'esprit mordant et plein d'entrain qui la charmait particulièrement, surtout le vol à sa verve aussi railleuse gu'hu-

moristique. A peine venaient-elles d'échanger leurs premiers embrassements, qu'on annonça en même temps:

- Lequel est Georges Duval ? deman-

- Votre mère n'est elle pas l'amie de

- Je ne sais, répondit Marguerite.

deux ont une vague ressemblance. En effet, ces deux messieurs possédaient quelques traits physiques sembla-

l'arcade sourcilière proéminante et séparée au mllieu par une ride perpendiculaire, le nez droit, recourbé seulement vers les ailes, présentait le type complet du penseur et du travailleur.

front fuyant, ses tempes légèrement ridées, son menton lourd, se rattachant sait comprendre qu'il devait être dominé par la force de ses sensations, et l'àpre attrait du plaisir. - Je parie, s'écria la baronne, en dé-

signant Georges, que voici le vicomte.

Ils sont bien tous deux, pourtant l'autre

viens de reconnaître Georges. Votre pénétration habituelle vient de vous faire défaut.

comtesse d'Arcourt. On ne rencontre d'aussi bonnes manières que dans notre monde.

à Marguerite, permettez-moi de vous présenter mon ami, le vicomte de Va-Après un salut des plus cérémonieux,

Marguerite jeta à Mme de Puivray un regard rempli de malice, et d'un peu d'orgueil.

La baronne, d'un geste charmant, se

déclara vaincue. A table le hasard rapprocha Georges du vicomte et des deux amies.

manda la baronne de Puivray au vicom-- Non, madame, répondit Raoul fort surpris de la question.

air de famille. - Nous ne sommes que d'anciens caans sans nous voir. J'avoue, qu'emporté par le tourbillon de la haute vie parisienne, j'avais oublié Georges,

blanc de la veloutine, n'est-ce pas? - Oh! Madame, ne croyez pas tout le

que peu mélangé de poudre à la Maré-

répondre Raoul. Tout en parlant il enveloppa d'un regard ardent la baronne. Celle-ci n'était pas belle, mais sa phy-

qu'il fut comme ébloui. Sous l'empire de cette sensation nouvelle, il oublia Marguerite et son million

- Eh bien! continuez votre récit ré-

- Ce matin, je rencontrais Georges à la gare d'Orléans, je vous assure que nous avons échangé une cordiale poignée de main et ce cher ami m'a de suite offert une place, dans sa charette anglaise, pour me conduire au Château Rouge.

La route est longue vous le savez, elle nous a paru courte, nous avons fait une si grande excursion dans le passé.

Cela m'a rajeuni ma parole d'honneur. - Voyez-vous ce vieillard de vingt-

- Vous vous trempez, ma chère, je | marades de collège Nous avons été dix | et l'insouciance ne sont-elles pas toujours jeunes.

> que le vicomte manque de gravité ? demanda Marguerite. - Ah! mademoiselle, vous n'êtes pas changée, répondit Georges. Vous étiez jadis une enfant terrible et je vous aurai reconnue rien qu'à cette boutade, si

> les jeux. - Ma mémoire a été moins bonne, j'ai failli vous confondre avec le vicomte.

Georges à vous moquer de mes avis d'échevelée, à première vue, c'est moi que l'on prend pour l'homme sérieux. Georges allait répliquer, lorsque M.

un projet de canalisation dont il voulait doter le pays.

conversation du vicomte et de son amie. Régina de Puivray, mariée depuis un an à un homme, presque un vieillard, dont la principale occupation consistait à étudier les diverses couches du sol, était

L'oisiveté parfois pèse lourdement sur des épaules de vingt ans.

(A suivre.)

La famille de Ménard faisait partie de

être présent. Marguerite ignorait la trame ourdie autour d'elle.

les gens qu'elle connaissait, qu'elle aiavait présidé à la toilette de sa fille

cieux costume en crêpe de Chine crême,

toilette fort simple, l'enveloppait comme

Mlle de Ménard était grande, mince, bien faite, et laissant deviner des formes déjà arrondies et pleines de voluptueuses promesses. Ses cheveux d'un blond doux et doré, relevés très haut sur la nuque, laissaient à découvert un cou d'une perfection rare, sur lequel folàtraient des boucles mignonnes et co-

Les pieds et les mains étaient ceux

Dès son arrivée, Marguerite courut qu'en sa compagnie, elle pouvait donner | au cou par des muscles puissants, lais-

Le vicomte de Valence! Georges Duval. a moins de distinction.

nouveaux venus.

Mme Larivière? - Oui, mais il y a douze ans que Georges est parti pour Paris. S'il était entré seul, j'aurais pu le reconnaître maintenant je suis embarrassée, tous

De même taille, également bruns, on pouvait, de prime abord, s'y méprendre. Un observateur attentif n'eut pas tardé de constater certaines différences provenant, sans doute de leur façon de vivre. Georges Duval, le front découvert,

Le vicomte par son nez aquilin, son

- Est-ce possible. Voyez avec quelle grace mon vicomte s'incline devant la

M. de Bornier vint interrompre la discussion. - Mademoiselle, dit-il, en s'adressant

le jeune homme offrit son bras à Mlle de Ménard, pour la conduire à table.

La conversation devint de suite fort - Etes-vous parent de M. Duval ? de-

- Je trouve, entre vous, un certaim

- Lequel tourbillon se trouve quel-

chale, ces demoiselles aiment fort le mal qu'on raconte de moi, s'empressa de

éclairée par des yeux pétillant d'esprit,

sionomie était si mobile, si vivement

pliqua Mme de Puivray.

huit ans, dit Georges en riant, la gaité

- Auriez-vous l'intention d'insinuer

déjà je n'avais retrouvé dans la jeune fille le délicieux lutin dont j'ai partagé

- Cela vous apprendra mon cher

Marguerite resta quelques instantsot isolée, pourtant elle entendait un peuda

de Bornier l'interpella directement sur

fort coquette.

son de Mme veuve Vayssié, place de la

Art. 2. - Le dimanche, les denrées et comestibles apportés par les vendeurs, seront mis en vente sur la place du Taulier et dans le Marché-Couvert de sept à neuf heures du matin.

Après neuf heures du matin, les vendeurs resteront libres de pouvoir circuler dans l'intérieur de la ville, pour terminer la vente.

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Le Maréchal des logis, commandant la brigade de gendarmerie de Puy-l'Evêque et tous les agents de police, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Puy-l'Evêque le quatre janvier mil neuf cent quatre.

> Le Maire de Puy-l'Evêque, DELTIL.

La Justice de Paix. - Nous recevons d'excellents républicains de Puyl'Evêque une énergique protestation contre la nomination du juge de Paix.

Le nouveau titulaire aurait un passé des moins républicains.

Nous prions nos amis de nous accorder quelques jours pour aller aux renseignements. Ils savent qu'ils peuvent compter sur toute notre indépendance et si leur protestation est fondée, nous reviendrons sur ce sujet.

Mauroux. - Foire, - Bours, cours en baisse.

Moutons gras, 0 fr. 75 centimes le kilo; autres, de 12 à 25 francs l'un. Porcs gras, de 85 c. à 1 fr. 20 l'un;

autres, de 15 à 25 fr. l'un. Poules, de 4 à 5 fr. la paire.

Lapins domestiques, de 2 fr. à 2 fr. 50 la paire. Œufs, 1 fr. la douzaine.

La bascule est toujours dans les mêmes conditions, c'est-à-dire qu'elle ne marche pas.

M. le maire devrait donner des ordres pour qu'elle soit réparée ; ce serait avantageux pour la commune.

Arrondissement de Figeac

Cajarc. - Foire. - Malgré un froid très vif, la foire a été brillante. Le foirail aux bœufs était bien garni et beaucoup d'affaires se sont traitées ; les porcs gras étaient enlevés à un prix raisonnable; la truffe se vendait de 7 à 8 fr. le kilog. Halle aux grains. - Blé, 1re qualité,

16,25, 16,50 l'hectolitre; 2º qualité, 15,75 Avoine, 6,75 et 7 fr.; orge, 12,75 à 13

fr.; maïs, 10,75 à 11 fr. l'hectolitre; haricots, 20 à 20,50; cerneaux, 49 à 50 fr. pommes de terre, 3,59 à 4 fr. les 80 lit. Marché aux volailles. - Œufs, 1 à

1,05 la douzaine; volailles, 0,65 le demikilo; dindes, 0,75; lapins domestiques, 0,40; oies grasses, 0,70; canards gras, 0,75; grives, 0,50 pièce.

Marché aux bestiaux. - Viande de boucherie: bouf, 33 à 34 fr. le quintal; vache, 28 à 29 fr.; veau, 0,80 à 90 le kilo; mouton, 0 65 à 0,70; cochons gras. 44 à 45 fr. le quintal.

Animaux de travail et d'élevage. -Bœufs de Salers, 650 à 700 fr. la paire; bœufs du pays 450 à 600 fr.; vaches 250 à 450 fr.

Bouvillons et génisses, 170 à 180 fr.; porcelets 30 à 40 fr. pièce; moutons, 24 à 30 fr. pièce; brebis, 13 à 15 fr.; chèvres, 15 à 30 fr.

Le marché des veaux était très abondamment pourvu; aussi beaucoup de propriétaires n'ont pu écouler leurs animaux mis en vente.

Acte de probité. - M. Armand Roques, conseiller municipal de Cajarc, se trouvant samedi dernier & Figeac, a trouvé sur le Boulevard un porte-monnaie qu'il s'est empressé de déposer au bureau de police, où la personne qui

l'avait perdu est venue le réclamer peu | d'un vol d'une somme de 100 fr., tout ce de temps après. Nos félicitations.

Latronquière. - Foire. - Notre foire du 10 janvier, renvoyée au 11, à cause du dimanche, a été très importante, quoique foire d'hiver; il est vrai

de dire que le temps l'a bien favorisée. De nombreux animaux avaient été amenés sur nos marchés.

Le cours des bestiaux se maintient mais avecmoins de transactions, le cours des brebis est toujours très actif : les veaux de boucherie se sont vendus de 0,75 à 0,90 c. le kilo. A signaler une bonne hausse au marché des petits porcs qui ont été rapidement enlevés. Les porcs gras se sont vendus aux environs de 45 fr. les 50 kilos.

Bon débit au marché des volailles et des œufs.

De nombreux marchands étalagistes se sont donnés rendez-vous sur notre place et ont dû faire de bonnes recettes. En somme bonne journée pour le commerce local.

Sousceyrac. - Droits de pesage. -M. Cancès Hugues a été déclaré adjudicataire des droits de pesage à la bascule publique au prix de 185 fr. par an.

St-Cirgues. - Instruction publique. - Par décision de M. l'Inspecteur d'académie, Mlle Vaquié a été nommée institutrice adjointe à St-Cirgue.

Cantines scolaires. - Sur l'initiative de M. Pauliac, sénateur et maire de St-Cirgues, une cantine scolaire va être organisée. Cette institution est d'une très grande utilité dans une contrée des plus froides de la région, et où les enfants ont de grandes distances à parcourir pour se rendre à l'école.

St-Céré. — Mort subite. — Le sieur Rouquié, Félix-Louis, dit Philippe, a été trouvé mort, lundi 12 janvier dans l'après-midi au Claux, commune de St-Jean-Lespinasse, dans la propriété de

M. Laurière, devant la porte de l'écurie. Rouquié plutôt très simple d'esprit, était parti le matin même, pour sa tournée habituelle de mendicité; il a, paraîtil, succombé à une congestion pulmonaire provoquée par le froid.

La mort a été instantanée, son corps a été transporté par les soins de la justice à l'hospice de St-Céré.

Latouille-Lentillac. — Cimetière. - M. Chaussade Jean, maçon a été chargé de l'exécution des travaux d'agrandissement du cimetière.

Arrondissement de Gourdon

Thégra. - Accident. - Le petit Frèjalon s'est donné un coup de couteau dans l'œil en taillant une plume d'oie. Conduit immédiatement à Villefran-

che, on n'a pu se rendre compte de la blessure, l'orbite enflé ne permettant pas de voir le globe de l'œil blessé.

Ce n'est que dans quelques jours que nous pourrons savoir la gravité de cet

Labastide-Murat. - Foire. -Notre foire du 11 janvier, malgré le temps très froid, a été bien belle ; tous les foirails étaient bien approvisionnés. Voici les cours pratiqués :

Bœufs d'attelage, de 500 à 700 fr. la paire; bœufs gras, de 28 à 32 fr. les 50 kilos; breaux, de 300 à 700 fr. la paire ; brebis d'élevage, de 40 à 45 fr. l'une ; porcs gras, de 48 à 50 fr. le quintal poids vif; porcelets, de 25 à 30 fr. l'un selon grosseur; volaille, de 3 à 6 fr. la paire; œufs, 90 centimes la douzaine;

Halle: blé, de 11 fr. 50 à 12 fr. maïs, de 9 fr. 50 à 10 fr.; pommes de terre, de 2 fr. 75 à 3 fr., le tout les 80

Soulomes. - Vol. - Le nommé Coldefie, célibataire, vient d'être victime qu'il possédait.

Très misérable, vivant de la mendicité, cette somme constituait toute sa fortune; Coldefie n'a pas pu déclarer comment ces malfaiteurs sont entrés; on suppose que c'est au moyen de fausses

Une enquête est ouverte : espérons que d'ici peu les voleurs seront arrêtés.

Martel. - Droits d'octroi. - M. Linard Jean, a été déclaré adjudicataire pour 3 ans à compter du 1° janvier 1904 du bail à ferme des droits d'octroi de Martel, moyennant le prix de 1.805 par

L'amicale des Instituteurs. - Nous lisons dans le Bulletin de l'Amicale des instituteurs publics et laïques du Lot, une lettre du député clérical de Gourdon, par laquelle il s'excuse, non sans un mot ironique, de ne pouvoir assister au banquet de l'Amicale.

Notre stupéfaction a été grande de voir que le bureau de l'Amicale gardait quelque estime pour la politique réactionnaire de M. Lachièze, et tenait à la lui prouver par une invitation.

Pourquoi oublier l'évêque, alors? L'invitation de M. Lachièze serait un non sens, si nous ne savions pas que c'était simplement par politesse que cette invitation fut adressée.

Cazillac. - Enseignement primaire. - Mlle Galou, Aurélie, est nommée institutrice à Paunac, (commune de Cazillac), emploi créé.

Payrac. - Battu, mais pas content. - Un homme d'église allait tous les jours faire la causette, avec deux de ses paroissiens, homme et femme.

Depuis quelque temps ces visites ont été supprimées complètement.

Hier le paroissien s'est rendu chez l'homme, que s'est-il passé? nous l'igno-

Les vitres ont été brisées. Le paroissien a eu un œil pochė.

Nous devons constater que notre homme d'église est un so!ide gaillard ou que le paroissien a perdu ses forces depuis qu'il a été remercié par l'administration, et qu'il ne s'occupe que de propagande réactionnaire; car malgré sa grosse charpente, il n'a pas été le vainqueur : il s'est retiré en criant ah ! mon œil! tandis que l'aimable homme lui répondit: l'autre, sera pour la prochaine

L'homme d'église ne le rendez pas aveugle, il ne pourrait plus s'occuper de propagande réactionnaire et cléricale.

Souillac. - Etat civil du mois de

Naissances : Marie-Louise Boyer ; Louise Riaucoux; Marie-Louise Chastagnol; Félix Constant; Louis-Jean Cassagnade; Noël Verger; Fulbert Cassan.

Mariages: Martin Crozat, commis des postes, né à Cressensac (Lot), domicilié à Tunis, et Marie Sourzac, s. p., née et domicilée aux Culsines, commune de Souillac; Louis Grand, cultivateur, né à Bourzolles, commune de Souillac, domicilie à Eyvignes (Dordogne), veuf de Marie Veaux, et Catherine Maurel, s. p., née à Bourzolles, domiciliée à Souillac, veuve de Pierre Carreau ; Martin Sourzac, cultivateur, né et domicilié à Saint-Etienne, commune de Souillac, veuf de Pauline Roussel, et Pétronille Vergne, s. p., née à Cressensac, domiciliée à

Saint-Etienne. Décès: Rosalie Capbal, épouse Jean Pagès, s. p., 38 ans ; Clande-André Bressol, 2 mois; Jean Tournié, cultivateur, 57 ans; Antoinette Vayssières, s. p , 60 ans; Laurent Berlioz, marchand ambulant, 72 ans; Louis-Jean Cassagnade, 3

Classe 1903. - Le nombre des conscrits de la classe 1903 pour la commue de Souillac s'élève à tremte-trois.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à Dimanche de nombreuses correspondances locales

Bulletin Financier

Devant les nouvelles tendancieuses et des plus contradictoires d'Extrême-Orient, le marché est des plus calmes, il ne se fait que peu d'affaires, aussi n'avons-nous que peu de variations à constater dans la tenue

Nous retrouvous le 3 0/0 à 97,45 et l'amortissable à 97,55 sans changement d'une clôture à l'autre.

Pau d'affaires sur les actions des sociétés de crédit : le Crédit Foncier à 680 et le Crédit Lyonnais à 1138 ont seuls été cotés

Nos chemins n'ont pas sensiblement vurié; le Lyon clôture à 1405; le Nord à 1827 et l'Orléans à 1464.

Le Suez a passé de 4018 à 4020. Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure plus faible finit à 86,60; l'Italien vaut

102,30; le Portugais à 62,60. Le Russe 40/0 consolidése traite à 97,60, le 3 0/0 1891 à 82,90 et le 3 1/2 0/0, 1894

Le Turc unifià à 87,72 ; la Banque Ottomane à 589.

Sur le marché en Banque, les Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques sont demandées à 70 et 73 francs. La Paramatta est sctive à 64,50.

La Cassinga finit à 54,25.

Bibliographie

Lire dans la Semaine Populaire Illustrée du 16 Janvier Le Talisman, par Georges Amyot. C'est la première partie d'une série de voyages fantastiques à travers le bon vieux temps.

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. - Le nº 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. -Rédaction-administration : Cloître St-Honoré, Paris. Sommaire du 14 Janvier.

Assailli par un caïman, Henri Renou. -Une tempête dans les Pampas, D. de Flessels. - Le « Globe Trotter » à travers le Monde, Une pomme de terre qui pèse près de 50 kilos ; Littérature javanaise ; Berceau « modern-style » ; Ca et la à travers le Globe; Qui veut gagner un million ?, G. T. - Chez les cannibales. Huitans de croisière dans le Pacifique (Récit de voyage illustré par les photographies de l'auteur et les compositions de Louis Tinayre (suite) Comte Festetics de Tolna. - Le « Globe Trotter > chez M. Bæken, Jacques Morvan. - Le Toit du monde : Aventures sur l'Hymalaya. Roman inédit (suite) ; Illustrations de Hollewinski, André Laurie. -Sur les grands chemins du globe (Les dernières découvertes), G. D. - Les voyages de nos lecteurs : Promenade hygiénique... et concentrique, Jacques Doucet. - La roche du chameau, Jules Rivet. — Une car-rière de pierres à ciel fermé, Balthazard. - Curiosités naturelles : Le lézard ailé. XXX. - Ce n'est pas une orchidée, XXX.

Chronique des sports: Le cross-country, A. Spitzer. - Nos concours. Concours no 106 (La passe). Soixante prix. Résultats du concours nº 101 (La clef des montagnes), M. Sphinx. - Avec du sangfroid ... (Page humoristique), J .- P. Nivet. - L'Espéranto, langue auxiliaire internationale, Baron de Ménil.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 27 rue Racine, Paris, 7º - Sommaire du 14 jan-

Vs. Nacla : Chronique. - Eugène Fournier : Récompense honnête. -Pierre Sales: La course aux millions (suite). - Daniel Lesueur : Le cœur chemine (suite). - Jules Renard: Poil de Carotte (suite). - Fernand Lafargue: La Fiancée-veuve (suite). - Xavier de Montépin : La demoiselle de compagnie (suite). - Variétés. - Petite correspondance.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 1624º livraison (16 Janvier

La pupille du bonhomme, par Pierre Maël. - Le roi de Paris, paa Mme Barbé.

— Ma petite, par Arthur Dourliac, — L'au-bergiste et l'officier. — Un journal de mer, par P. de Mériel.

Abonnements France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale: Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain,

Librairie HACHETTE, et Cie boulevard St-Germain 79, Paris

ERNEST LAVISSE HISTOIRE DE FRANCE depuis les origines jusqu'à la Révolution. Vient de paraître :

Tome V, 2º partie (Fascicule II). La lutte contre la Maison d'Autriche La France sous Henri II (1547-1559)

Par M. H. LEMONNIER Professeur à l'Université de Paris L'Histoire de France sera publiée en 72 fascicules d'environ 96 pages chacun, à 1 fr. 50 le fascicule.

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie

HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER

CORBEILLES DE MARIAGE Fantaisie. - Articles de Religion ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT

Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMEGA

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

1904 Vient de paraître A la Librairie DELSAUD

RUE DE LA MAIRIE, CAHORS Le grand Annuaire du Lot

CONTENANT LES PRÉVISIONS DU TEMPS Par XAINTRAILLES, d'Issoire (Puy-de-Dôme) Illustré de plus de 500 gravures PRÉCÉDÉ D'UNE

HISTOIRE DU QUERCY GALIOT DE GENOUILHAC Grand Maître de l'Artillerie

PRIX: 0 fr. 60

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS AU COMPTANT ET A TERME

3 0/0.....cpt Jouissance 1er oct. 1903.tme 97 40 **3** 8/0 amor. Der. an. 1943..cpt 97 55 Jouiss. 16 oct. 1903....tme 97 55 Banque de France......cpt 3820 ... Action nom. jouis. 26 juin.tme Banque de Paris......pt 1112 ... 500 fr. t. p. jouiss. juillet.tme 1112 ... Crédit Foncier......cpt 680 .. 500 fr. t. p. jouiss. juillet.tme 680 ... 500 fr. t. p. jouiss. 25 sep.tme 1138 ... Société générale. louis. oct.cpt 626 ... Est.....cpt 917 ... 500 fr. t. p. jouiss. nov...tme Paris-Lyon-Méditerranée. cpt 1401 ... 500 fr. t. p. jouiss. nov...ter 1405 ... 500 fr. t. p. jouiss. juill..tme 400 fr. t. p. jouiss. juill.. tme 1827 ... Orléans.....cpt 1469 ... 500 fr. t. p. jouiss. oct... tme 1464 ... Ouest.....cpt 883 .. 500 fr. t. p. jouiss. oct....tme Métropolit. 250 f. t. p.juill.tme 509 ... Suez act. 500 f. t. p. j. juil.tme 4020 ... - ste civile..... juill.cpt 3000 .. Proc. Thomson-Houston. j.tme 686 ... Espagne extér. 4 0/0 oct...tme 86 60 Russe 4 0/0 1901..... déc.cpt 100 10 — 3 0/0 1896....nov.cpt Rio-Tinto.... jouiss. nov.tme 1260 ... MINES D'OR Rand Mines 242 ... Chartered..... 58,.. East Rand 170 ... Cours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. - Cour. 21 25 à »» »»; février 21 25 à 21 50; mars-avril 21 25 à 21 50; 4 de mars 21 25 à 21 50.; 4 de mai 21 25 à 21 50. Liq.: 5,750.

Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Courant 29 » à 29 25; fév. 29 »» à »» »» ; mars-avril 28 75 à 29 »»; 4 de mars 28 75 à 29 »»; 4 de mai 28 75 à 29 »». Circ.: 2,100. Liq.: »,»»».

Bulletin météorologique DATES TEMPÉRATURE Pression atmesph.

minima zu niv. d. la mer Temps 13 Mer. + 11.5+ 6 765.5 Beau 14 Jeudi + 11 + 5.5 762 Pluie

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus Temps probable : Pluie.

D' HERBEAU.

LOTERIE 50.000 10.000 TIRAGE 15 Decembre 1904. On trouve billets chez debit. tabacs hisraries, Vente gros et détail, à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Contort, LYON, conc'égén. Joind, au mand. env. affr. à 0.15 p. 4 bil. p. réponse

Bulletin d'Abonnement au « Journal du Lot »

Pour s'abonner, il suffit de détacher ce bulletin - après l'avoir complété et signé — et l'envoyer à l'administration du journal, 1, rue des Capucins, Cahors, sous enveloppe affranchie.

demeurant à

déclare souscrire à un abonnement d'un an, à dater du

Le soussigné s'engage à payer la somme de neuf francs contre un mandat qui sera recouvré par les soins de l'Administration des Postes, quelques jours après la souscription (onze francs pour les départements non limitrophes).

Signature et adresse de l'abonné

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 232 |

MADEMOISELLE **MONTE-CRISTO**

PAR B. FLEMMING Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE

> TROISIÈME PARTIE LE BEAU SPAHIS

XIV

Ce n'est pas moi, c'est le destin qui a frappé le coup Le revenant et sa ressemblance avec Catherine Dangerfield étaient expliqués maintenant. Une perruque et des sourcils teints étaient tout le déguisement qu'elle avait pris. Quel jeu hardi elle

avait joué! Et Tregenna était tombé

amoureux d'elle, et il les avait séparés, il l'avait forcé d'offrir sa main à la fille d'Henriette Harmand. Sa fille vivait! elle s'était arrêtée à la douzième heure... avait brûlée la confession, rendu à sir Richard son argent... renoncée à la vengeance, et était retournée seule sans appui dans le monde

pour y soutenir le rude combat de la vie-Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

Comme il espérait avec ferveur que l'a- | le comte. Il releva la tête et la regarda. gent de police réussirait dans sa recherche!

Une fois dans sa vie, le cynisme, la philosophie voltairienne étaient sans secours pour le comte de Ruysland. Une fois dane sa vie, les idées qu'il devait à son éducation et au milieu dans lequel il avait vécu, étaient impuissantes pour l'aider à supporter tout cela. Si O'Donnell avait désiré se venger et s'il l'avait vu alors, il aurait été pleinement satisfait. Il se couvrit le visage avec ses mains, ému jusqu'au fond de l'âme.

- Oh ciel ! s'écria-t-il. Ceci est plus dur à supporter que tout le reste!

Entre l'ancienne et la nouvelle vie

La porte du salon s'ouvrit, pendant qu'il était encore assis près de la table, et lady Cecil entra. Elle portait une de ses robes blanches d'été, l'une de ses toilettes préférées et sous lesquelles elle paraissait le plus à son avantage... un bouquet de roses était fixé sur sa poitrine, un ruban rose nouait par derrière ses cheveux, et son visage, toujours peu coloré, avait pali encoredepuis le moment

où la triste révélation lui avait été faite. Le léger bruit produit par le fròlement de sa robe de mousseline, la faible et douce odeur des roses furent perçus par Son air hagard et l'expression de torture empreinte sur son visage le firent reculer.

- Papa! s'écria-t-elle. Ce doux nom, qui lui était familier depuis vingt années, lui venait naturellement aux lèvres.

- Qu'est-il arrivé?... encore quelque

chose de nouveau? - Oui, quelque chose de nouveau... quelque chose de très dur à croire... et de plus dur encore à supporter. La tombe et la pierre tumulaire dans le cimetière de Castleford sont mensongères... Catherine Dangerfield n'est pas morte. Elle se tint devant lui, muette et sur-

- Oui, Queenie, elle vit. ma... celle que je devrais appeler ma fille. Catherine Dangerfield n'est pas morte, elle vit sous un autre nom... peux-tu deviner ce nom?

- Oui, c'est Hélène Herncastle. Il remit entre ses mains la lettre qu'il venait de lire.

- Lis cela, dit-il, c'est une lettre de O'Donnell qui explique tout. Je crois que j'aurais pu tout supporter, excepté

Mème en ce monent elle tressailli au nom de O'Donnell. Le comte laissa la longue épître entre les mains de lady Cecil, se leva, et reprit sa promenade dans le salon.

affaire que de lire tout cela, et tu ne me parais pas en état de rester debout. Es-tu malade ma petite Queenie ? ton visage est aussi pâle que ta robe.

- Malade ?... Oh! non, je suis très forte. Je suis quelque peu étonnée, comme si je venais de m'éveiller d'un rêve. Quant à ma pâleur, je n'ai jamais eu beaucoup de couleur. Qu'il est étrange qu'entre tous les hommes, le capitaine O'Donnell soit celui qui ait découvert tout cela!

Elle lut toute la lettre très lentement. Les faits étaient exposés dans un ordre si clair que le doute n'était pas possible. Catherine Dangerfield vivait sous le nom d'Hélène Herncastle, elle était la fille de Lord Ruysland, et elle avait si longtemps usurpé son nom et sa place! La fille de Lord Ruysland, à laquelle avait été causé un tort que rien ne pouvait réparer, rendue folle par ses griefs s'était retournée et avait fait aux autres ce qu'on lui avait fait à elle-même . . . poursuivie, chassée de Scarswood, de Castleford, elle était retournée dans un monde impitoyable, seule et sans res-

- Oh! c'est dur !... c'est cruel !... c'est par trop cruel! s'écria-t-elle en se levant brusquement. Papa, allons vers elle... allons la retrouver à l'instant... à l'instant! J'abandonnerai tout, je lui ferai toutes les réparations possibles.

puisse compenser tout ce qu'elle a souffert ? Comment oserai-je jamais la regarder en face ?... et penser que ma mère... ma mère!...

Elle se couvrit le visage avec ses deux mains et fondit en larmes. - Qu'avait-elle fait pour que la vie lui soit si dure, pour que ses peines

commençassent pour elle dès le berçeau? Et comme elle a bravement supporté tout cela, quand la moitié des malheurs qu'elle a enduré auraient suffi pour rendre folle la plupart des femmes. Penser qu'elle était ici traitée comme une sorte de servante... tandis que moi... Oh! papa, partons aujourd'hui même, allons la retrouver avant qu'il ne soit trop

- Calme-toi, Cecil, répondit lord Ruysland avec une expression de peine mélée d'impatience. Il n'y a pas à craindre d'arriver trop tard... La destinée a été dure pour elle, j'en conviens, mais elle est dure pour nous tous, à bien prendre les choses. Songe au scandale, aux bavardages du monde, à tout ce qui va se dire dans les clubs et dans les salons. Juste ciel c'est à rendre fou. Ma fille une actrice de New-York ! que le ciel confonde madame Harmand!... Je te demande pardon, Queenie, mais, comme de raison, une malheureuse comme celle-là, vivante ou morte, ne peut être rien pour toi. Oui, je crois que tu as

- Assieds-toi, dit-il. C'est une longue | Mais, qu'est-ce qu'il y a au monde qui | raison. O'Donnell aussi. On a été plus coupable envers elle qu'ellle ne l'a été elle-même envers les autres et nous devons... nous devons nous occuper d'elle. J'aurais seulement désiré, le secret ayant été gardé si longtemps qu'il l'eût été complètement. J'étais contents... comme fille, la reine Blanche me convenait parfaitement. Il n'en est pas de même de Mlle Herncastle. C'est une horrible histoire à rendre publique... je le dis encore, il aurait mieux valu pour tous les intéressés... Mlle Herncastle et les autres, carje le pourrai jamais avoir d'autres sentiments pour elle qu'un sentiment d'aversion... que l'on ait gardé le secret toujours! une chose dans la marche de ces merveilleux évènements, me paraît plus merveilleux que tout le reste, c'est que sur l'intervention de O'Donnell elle ait renoncé à sa vengeance, brûlé la confession de Mme Harmand rendu l'argent de sir Richard, et abandonné la partieau moment où elle était gagnée pour elle. Voilà ce que je ne comprends pas. Les femmes sont des énigmes c'est un aphorisme rebattu, mais il est si vrai qu'il mériterait de trouver place dans les saints évangiles, Encore si elle avait eu de l'amour pour ce garçon... mais je pensaisque sir Arthur...

Il s'arrêta judicieusement et regarda

(A suivre.)

L'ÉDUCATEUR Revue d'éducation laïque

PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE

La Ligue Française de l'Enseignement Pour recevoir un numéro spécimen, il suffit d'envoyer sa carte à ladministrateur de l'Educateur, 1, rue des Capucins, à Cahors.

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9h. à 5h. 69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPERATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÈME

Ancien cabinet dentaire HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

Monsieur L. Maury, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de médecine de Paris et de l'Ecole dentaire de France.

Monsieur L. Morand, Chirurgien, Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole Dentaire de Bordeaux.

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

Travail parfait et entièrement garanti Monsieur BOURGET MÉCANICIEN-DENTISTE

Prévient le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même 9, rue du Lycée

Le propriétaire gérant : A. Coueslant

(Service d'hiver 1903-1904)

De Paris à Toulouse par Cahors	De Toulouse à Paris par Cahors	De Cahors à Libos
PARIS(Aust.) départ 3 8 s 10 10 m. 8 58 58 11 14 s LIMOGES	TOULOUSEd. 1	CAHORS. — dép
Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac Le Buisson à St-Denis-les-Martel S	TOULOUSE	CAHORS. — dép



Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE

de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux

des Associations des Anciens Elèves : 1 3 de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Molière

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX) BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès